



FOOTBALL

PAGE 20

Délocalisation de Lens à VA, les supporters débattent

LA VOIX DU NORD

MERCREDI 16 AVRIL 2014

Tel. 03 20 78 40 40 - www.lavoixdunord.fr

74^e ANNÉE - N° 22016 - 1,10 €

ÉDITION DE LILLE

SOCIAL

Aide à domicile : un problème de fonds



Si l'aide à domicile rend le sourire à nombre de personnes âgées, dans le Nord, la sonnette d'alarme est néanmoins tirée. Les associations sont en grande difficulté financière. Pire, la concurrence est rude. Financeurs et institution cherchent des solutions.

PAR PIERRE-LAURENT FLAMEN ET DOMINIQUE SERRA - PHOTO : PATRICK JAMES

PAGES 2 - 3

LILLE

Jacques Mutez revient sur sa défaite : « En politique, on n'est jamais vraiment mort »

PAGE 16

UKRAINE

Le témoignage d'Olesya, miraculée de Maïdan

Elle avait juste eu le temps de twitter « Je meurs » en prenant une balle dans le cou à Kiev. Avant de s'en sortir et de témoigner.

PAGE 26

SANTÉ

Listeria : deux lots de maroilles retirés de la vente

À Boulogne-sur-Helpe, le producteur a retiré ses fromages après la mise en évidence de la bactérie.

PAGE 7

TRANSPORTS

TGV supprimés à Arras, ça grogne à grande vitesse !

La SNCF envisagerait de passer de douze dessertes à dix en supprimant les TGV Arras - Paris aux heures de pointe...

PAGE 6

SOCIAL

Qui pourra sauver les associati



Deux heures par semaine, Sandrine vient faire le ménage chez Denise. Ils sont 8 000 salariés dans le Nord à permettre de la sorte le maintien à domicile de personnes âgées et - ou malades.

LES CLÉS

1. Le contexte

Les associations d'aide à domicile qui viennent en aide aux personnes âgées connaissent dans le Nord de grandes difficultés financières. Elles craignent de disparaître et veulent attirer l'attention de l'opinion publique sur leur rôle social.

2. Les explications

L'arrivée d'opérateurs privés soumet ce secteur d'activité à une concurrence qui frise parfois la dérégulation et met en difficulté un réseau associatif morcelé qui peine à s'adapter.

3. Les solutions

Les financeurs (CARSAT, conseil général, mutuelles) préparent une table ronde et recherchent des solutions. Le conseil général du Nord va relever légèrement son barème de prise en charge. Une nouvelle loi permet d'espérer davantage de moyens pour l'APA. Les associations seront invitées à se regrouper.

Trois fédérations d'aide à domicile du Nord tirent la sonnette d'alarme. Regroupées sous la bannière du collectif des Inséparables, elles annoncent leur disparition pure et simple dans les deux ans si les tarifs qui leur sont imposés continuent à ne pas couvrir leurs coûts. Une situation loin d'être anodine : les Inséparables accompagnent près de 45 000 personnes dépendantes du département et emploient 8 000 salariés.

PAR PIERRE-LAURENT FLAMEN
region@lavoxdunord.fr
PHOTOS PATRICK JAMES

« Ça commençait à devenir fatigant. » Denise, cette habitante de Faches-Thumesnil dans la banlieue lilloise, a tout de la grand-mère pimpante. Il y a un an encore, elle se chargeait elle-même de son ménage. Mais à 92 ans,

l'âge a ses raisons que la raison ignore. Et le petit coup de serpillière dans les coins tient désormais davantage de l'exploit sportif que de la simple corvée. Depuis un an donc, Sandrine Delecroix a fait son apparition dans le paysage de Denise. Deux heures par semaine seulement. L'habitante des lieux parvenant tout à fait à cuisiner et à faire ses courses.

« Pas envie d'aller en maison de retraite »

Entre les deux femmes, une jolie complicité est née. Bien au-delà du ménage, Denise en témoigne : « On s'habitue à la solitude. Je n'ai qu'une fille et mes petits-enfants vivent loin. Sandrine m'apporte déjà le plaisir de la voir. Elle est généreuse, toujours de bonne humeur. Même si elle a ses petits soucis personnels, on ne le voit pas. » Quant à la perspective de la maison de retraite, Denise la redoute. Elle le confie avec humour : « Je n'ai pas du tout envie d'aller en maison de re-

traite. Je suis très bien chez moi, j'ai le chauffage central, j'ai tout ce qu'il faut. »

Sandrine confirme à son tour l'étroitesse de la relation tissée entre elles : « Dès le premier jour et le premier contact, on voit tout de suite si les tempéraments sont compatibles. Là, il y a le lien qui passe. » Sandrine ne se contente évidemment pas des deux heures de ménage chez Denise : « Je travaille 120 heures et il y a aussi les heures travaillées grâce aux chèques-emploi. Ça fait pas mal de personnes âgées. Entre 13 et 18 clients selon les mois. Parmi eux, il y a des personnes grabataires, des hémiplegies, des problèmes cardiaques, des maladies de Parkinson. Je m'occupe aussi

d'un jeune handicapé. Je l'habille et je l'emmène à la fac. » Autant de personnes qui, sans l'aide de Sandrine, seraient contraintes de quitter leur domicile.

Une hypothèse qui, selon les fédérations d'aide à domicile du Nord, pourrait bien se vérifier dans un proche avenir. « Selon un audit du département du Nord, huit structures sur dix sont en déficit, assène Jean-Pierre Thooft, président de l'Union de l'aide, des soins et des services aux domiciles du Nord. Aujourd'hui, ces associations mangent leurs fonds propres. À la fin de l'année précédente, on perdait 75 centimes de l'heure lors de nos interventions. D'ici deux ans, nous risquons de disparaître. » Anne-Marie Écrepont, présidente du READ, Regroupement des employeurs de l'aide à domicile, enfonce le clou : « Nos associations dans le Nord, ce sont 8 000 salariés pour 45 000 personnes aidées. Pour ces personnes, il s'agit parfois de la seule visite dans la journée. En plus, ces emplois sont le plus souvent en

Denise : « Je suis très bien chez moi, j'ai le chauffage central, j'ai tout ce qu'il faut. »

Des besoins d'aide à domicile du Nord ?

Le conseil général du Nord va donner un petit coup de pouce à son barème de prise en charge

Financier des services d'aide à domicile, le conseil général du Nord ne nie pas leurs difficultés. Pour en prendre la mesure, il a réalisé un audit dans vingt de ces services, six dépendant de centres communaux d'action sociale et les autres fonctionnant sous statut associatif.

► **Le diagnostic.** « L'audit a mis en évidence des situations allant de l'équilibre précaire à la faillite. Les associations n'ont plus de trésorerie, leur problème est structurel », explique Jacques Marissiaux, le vice-président chargé des personnes âgées. Paradoxalement, ces associations ne sont pas en perte de vitesse. Elles ont connu l'an dernier un surcroît d'activité de 7 % et restent sur la même tendance cette année. Mais malgré ce taux de croissance qui laisserait rêveur dans bien d'autres secteurs d'activité, les difficultés sont réelles. « Plus elles travaillent, plus elles perdent d'argent puisqu'elles chiffrent leur déficit à 75 centimes de l'heure », résume Jacques Marissiaux.

► **Les causes.** Comment en est-on arrivé là ? « Les associations travaillent dans un secteur complètement déréglementé. Depuis les dispositions Borloo, tout le monde peut créer un service d'aide à domicile, les

opérateurs privés s'intéressent aux secteurs les plus rentables et les associations se prennent la concurrence de plein fouet en gardant par exemple les zones rurales plus coûteuses et les cas les plus lourds », analyse Jacques Marissiaux.

Autre explication au marasme actuel : le secteur associatif reste très émietté. « Certaines structures sont trop petites, on leur demande de se regrouper pour faire des économies d'échelle notamment sur les postes administratifs, mais ce message a des difficultés à passer, il est encore tabou », reconnaît Jacques

« L'audit a mis en évidence des situations allant de l'équilibre précaire à la faillite. »

Marissiaux qui estime le bon volume d'activité pour une association entre 80 000 et 100 000 heures par an.

► **Les solutions.** « Le conseil général du Nord va revaloriser ses prises en charge de 1 % cette année et 1 % l'an prochain pour les 67 associations qui disposent de son agrément et représentent environ 3 200 salariés et l'équivalent de 2 000 emplois à temps plein », annonce Jacques

Marissiaux.

La récente loi sur l'adaptation au vieillissement devrait apporter un ballon d'oxygène en attribuant davantage de moyens (650 millions d'euros) notamment pour l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) et en accordant des plans d'aide plus importants en nombre d'heures aux personnes

âgées concernées.

Une table ronde associant les financeurs (conseil général, CARSAT, mutuelles) est programmée dans quelques semaines. Elle débouchera sur un plan d'actions avant la fin de l'année. Enfin, le secteur associatif ne devrait pas échapper à des rapprochements pour tenter de réduire ses difficultés. ■ DOMINIQUE SERRA



Selon Jean-Pierre Thooft, les structures d'aide à domicile travaillent à perte.

CDI et ils sont non délocalisables. Notre secteur est non seulement en danger mais sacrifié, et je pèse mes mots. »

« Énormes besoins »

Les responsables des Inséparables pointent du doigt la raréfaction de l'argent public. Notamment celui distribué par le conseil général du Nord et la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT). Une situation d'autant plus paradoxale que, selon Jean-Pierre Thooft : « Le département du Nord a d'énormes besoins, 466 000 personnes âgées de plus de 60 ans sont en situation de fragilité économique et sanitaire. Le taux de dépendance, 10,6 %, est supérieur à la moyenne nationale. » La solution ? Les associations vraies d'un bon œil une réduction de la part des charges et des taxes sur les salaires. Un sujet qui sera très probablement abordé lors de la table ronde organisée par les Inséparables le 23 mai. ■



Jacques Marissiaux, vice-président du conseil général du Nord chargé des personnes âgées. PHOTO ARCHIVES BRUNO FAVA

« Pas tellement de marge de manœuvre »

Le collectif régional des services d'aide à domicile joue les Cas-sandre. Il annonce la fin programmée des associations d'aide à domicile et dénonce le manque

de subsides versés par le conseil général du Nord (lire ci-dessus) et la CARSAT Nord-Picardie, l'ex-casse régionale de l'assurance maladie. Henri-Pierre Radondy, le

directeur régional, ne nie pas certaines difficultés traversées par ces associations mais oppose une forme d'impuissance à résoudre leurs problèmes à l'échelle régionale.

— Êtes-vous sensible aux difficultés rencontrées par les associations d'aide à domicile du Nord ?

« C'est un sujet qu'on connaît bien. On est en relation constante avec ces associations. Il est vrai que la CARSAT offre des aides individualisées pour favoriser le maintien des personnes âgées à domicile. Ces aides sont fournies grâce à un dispositif d'évaluation national. La CARSAT Nord-Picardie contractualise avec plus de 250 structures en Nord - Pas-de-Calais - Picardie. Les aides sont fixées par un système plafonné et à un tarif fixé nationalement à 19,40 euros de l'heure, si je ne m'abuse. Au total, on alloue 25 millions d'euros d'aides concernant 26 000 retraités. »

— N'avez-vous aucun moyen d'al-

der ces associations ?

« Les associations nous disent que les éléments constitutifs de leurs coûts de fonctionnement entraînent des difficultés. Je veux bien le croire. L'année dernière, nous avons accordé des primes qualité et des primes de démarches pour le partenariat. Cela nous permet de donner un petit complément de financement. Fin 2013, 700 000 euros ont été répartis entre des structures d'aide à domicile. Mais on n'a pas tellement de marge de manœuvre. On dispose d'un budget qui est contraint. »

— N'y a-t-il aucune possibilité d'aboutir à une sortie de crise ?

« Je le répète, on suit bien cette question-là. On n'a effectivement pas de solution. D'autant qu'un rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) laissait penser que les éléments du tarif national étaient suffisants. » ■ RECUEILLI PAR P.-L.F.

REPRO « LA VOIX »



Henri-Pierre Radondy, directeur régional de la CARSAT (caisse d'assurance retraite et de la santé au travail) Nord-Picardie.